

Aon ServiceLine caisse maladie Conseil spécialisé pour les membres Employés Suisse

Avantage pour les membres Employés Suisse

Jusqu'à 5% d'avantage sur les assurances complémentaires.

Qui peut en profiter ?

Les membres d'une famille et personnes, qui vivent dans le même foyer y compris les enfants jusqu'à 25 ans peuvent rester inscrits sur le contrat.

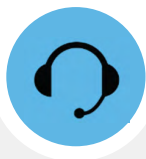
Informations sur l'offre de Concordia Groupe

Nous nous ferons un Plaisir de vous conseiller une couverture d'assurance optimale et d'établir pour vous une offre d'assurance personnalisée. Appelez-nous ou écrivez-nous un mail. Nos conseillers se tiennent volontiers à votre disposition aux heures de service suivantes :



Numéro du contrat collectif :
KN003401

S'il vous plait indiquer toujours
votre **numéro d'association**



Aon ServiceLine

t +41 58 266 26 62
e info@aonaffinity.ch
Aon Suisse SA

Horaires d'ouverture : LUN-VEN de 08:00 à 18:00



Login portal de la santé

www.aonaffinity.ch
Username: **angestellte**
Password: **member**

Assurance de base - LAMaI

L'assurance obligatoire des soins comprend les prestations légales et couvre les besoins de base en cas de maladie, d'accident et de maternité. Outre la variante standard, Concordia propose également des variantes conçues pour vous faire réaliser des économies sur les primes. L'assurance obligatoire des soins est la base de l'assurance maladie. Elle est légalement prescrite pour toutes les personnes domiciliées en Suisse. Grâce au régime obligatoire de l'assurance, les prestations sont les mêmes pour tous les assurés partout en Suisse et couvrent la maladie, l'accident et la maternité. Les primes sont les mêmes pour les hommes et les femmes. Pour les enfants et les jeunes, les primes sont réduites.

Assurances complémentaires - LCA

Les réductions sont dépendant des produits complémentaires.